

Réf: Dossier 224415

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « MAHANDIANA ENTREPRISE SARL »

Siège Abidjan, Anyama, ABIDJAN /ANYAMA
QUARTIER ANYAMA RESIDENTIEL LOT 170, ILOT 20, BP 98
ANYAMA, Lot 170, Ilot 20

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 03 Juin 2023, et enregistrés au CEPICI le 12 Juin 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « MAHANDIANA ENTREPRISE SARL

»

Objet : BTP, CONSTRUCTION, PRESTATIONS DE SERVICES, FOURNITURE DE BUREAU, INFORMATIQUE, ACHAT-VENTE DE TERRAINS ET MAISONS, GESTION IMMOBILIERE, TRANSPORT, IMPORT-EXPORT, DIVERS.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 2,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Anyama, ABIDJAN /ANYAMA
QUARTIER ANYAMA RESIDENTIEL LOT 170, ILOT 20, BP 98
ANYAMA, Lot 170, Ilot 20

Dirigeant(s) Mme TRAORE AMINATA (GÉRANTE)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-07018 du 29/06/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°47413/GTCA/RC/2023 du 29/06/2023

